

LIAISON

action

janvier 2009 - N° 157

POUVOIR D'ACHAT : MINISTRES ESCROCS ET MENTEURS !

BILAN DE LA GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT (GIPA) POUR 2008

Eric Woerth (Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique) et André Santini (Secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique) expliquaient dans leur dossier de presse en novembre 2008 :

- Une garantie qui est un complément à des mesures générales et non pas un substitut à l'évolution du point fonction publique.
- Une garantie portant sur l'évolution du traitement indiciaire : le cœur de la rémunération du fonctionnaire, sans prendre en compte les primes et heures supplémentaires, dont la vocation est d'apporter un plus à la rémunération de base et de prendre en compte le mérite individuel.
- Une garantie pour tous les fonctionnaires présents durant la période de référence (établie en fonction de la durée de passage d'échelon).
- Un complément financier différentiel dont le montant couvrira exactement l'écart entre l'évolution du traitement et celle de l'inflation sur la période de référence (souligné par nous - et ce qui est faux, voir Liaison Action n°155)
- Une garantie prise en compte pour la retraite (régime additionnel sur les primes – RAFP).

LA MISE EN APPLICATION

(Informations fournies par l'administration à la demande des fédérations syndicales)

BILAN DU VERSEMENT DE LA GIPA A L'INSEE (décembre 2008)

AGENTS CONCERNÉS	EFFECTIFS TOTAL au 31-12-2007	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	BÉNÉFICIAIRES EN %	MONTANT MOYEN	COUT TOTAL
TITULAIRES					
CAT A	2 163	200	9%	902	180 422 €
CAT B	2 211	269	12%	742	199 653 €
CAT C	2 218	24	1%	39	940 €
TOTAL Titulaires	6 592	493	7%	773	381 015 €

Attribuer un complément de rattrapage du pouvoir d'achat à 7 % seulement des agents, c'est déjà très mesquin par rapport aux pertes de pouvoir d'achat réelles et cela disqualifie le mot pompeux de « garantie » employé devant la presse et largement repris à l'époque!

Mais distribuer 940 €, au total, à 24 agents sur les 2 218 agents de catégorie C déjà les plus mal rétribués, quel mépris !

Cela, dans le contexte de politique du même acabit de la direction de l'Insee qui a été très défavorable aux agents de catégorie B et C, est inadmissible !

Mais le gouvernement ne veut pas s'arrêter là et continue les attaques contre notre pouvoir d'achat :

Bulletin du Syndicat National **CGT-Insee** 18, bd A. Pinard 75675 Paris cedex 14

Tél : 01 41 17 58 91 Fax : 01 41 17 61 21 Sites : <http://www.dg-syndicats.insee.fr/cgt/> <http://cgtinsee.free.fr/> Mèl : syndicat-cgt@insee.fr

LA PRIME A LA PERFORMANCE ET AU RÉSULTAT (PFR): UN PROJET DANGEREUX QUI DOIT NE DOIT PAS VOIR LE JOUR !

Le nouveau système institue des primes individualisées, en deux parties, en fonction du poste occupé et en fonction des « résultats individuels ». Les montants affichés sont supérieurs à l'ancien système. Mais, les affichages pourront être loin de la réalité. Chaque poste sera ainsi coté de 1 à 6, la prime au « résultat », elle, variera de 0 (aucune prime versée) à 6 parts... Beaucoup dépendra des priorités politiques du moment et des moyens propres à chaque ministère... Tel poste coté le sera-t-il demain ?

La PFR concerne tous les ministères avec une échéance fixée au 1er janvier 2012. Mais elle va d'abord s'appliquer aux 24 000 attachés de l'administration. Quatre ministères sont pilotes en 2009 : la Justice, l'Écologie, l'Agriculture, la Défense. Les attachés de l'Insee devrait expérimenter le dispositif en 2010.

Présenté comme une « harmonisation positive s'attaquant aux inégalités de situation et facilitant les mobilités », ce projet est en fait un miroir aux alouettes.

1 - Les montants indiqués sont théoriques : le principe initial était que la moitié des réductions de masses salariales devait revenir aux fonctionnaires sous forme d'augmentation des primes ou de mesures catégorielles.... Mais en ce qui concerne les primes **les montants réels seront déterminés dans les ministères en fonction des « gains de productivité réalisés », soit en termes clairs, du nombre d'emplois supprimés !**

2 - Une partie du montant de la prime serait liée aux fonctions exercées. Les ministres déclarent ne pas vouloir faire subir d'évolutions sur cette prime : soit, mais qu'en sera-t-il si l'agent change de poste, ce qui est un cas plus fréquent dans notre administration que dans d'autres? Aucune garantie dans ce cas là !

3 - La prime « aux résultats » (40% de l'ensemble des primes) sera totalement aléatoire et pourra être égale à zéro.

La réalité du système est donc de s'attaquer à la rémunération que représentent les primes et au minimum de garanties qui s'y attachent aujourd'hui. Rappelons qu'aux Finances, les primes sont uniformes : un acquis des luttes de 1989 !

Ainsi, avec ce projet de réforme pour un attaché de centrale du premier niveau de grade, l'amplitude des primes irait de 2 600 euros à 25 800 euros ! Pour tous les attachés de la fonction publique, le nouveau régime accentuera considérablement l'amplitude actuelle avec un minimum très en dessous des situations existantes. Ce qui signifie que **certaines rémunérations baisseraient !**

Ce nouveau système s'attaque aussi au statut des fonctionnaires. Nous travaillons pour rendre service à la population dans son ensemble. Pour cela, chaque salarié est payé de la même façon quel que soit son lieu de travail. Qu'en sera-t-il demain si un agent touche 10 fois plus de primes que son homologue faisant le même travail dans une autre région ? Pire, dans une même équipe, on peut imaginer que certains agents touchent beaucoup plus que d'autres alors qu'ils font le même travail et ont la même ancienneté... Mais le « chef de service » (directeur régional, de la DG ou chef de Centre) aura décidé qu'un tel est plus « performant » que son collègue de bureau...

Les agents aspirent tous à une reconnaissance de leurs qualifications et de leur investissement personnel dans le travail. Tous et toutes pensent que les mérites doivent être reconnus (et personne ne pense démeriter...!). Cela passe par une refonte de la grille indiciaire pour mieux reconnaître les qualifications, une large variété de postes assurant l'égalité d'un établissement à un autre et une carrière linéaire pour en finir avec les blocages de carrières. Cela passe bien évidemment aussi par une augmentation du pouvoir d'achat. **Le gouvernement veut continuer le contraire en précarisant les emplois dans la fonction publique, en attribuant une aumône GIPA et en voulant en finir avec un statut protecteur pour les agents et les services rendus aux utilisateurs.**

**C'est par notre mobilisation que nous pourrons imposer une autre politique salariale !
C'est une des revendications de la journée du 29 janvier 2009 :
raison de plus pour faire grève ce jour là !**

Paris, le 15 janvier 2009